



ARDENNES THIÉRACHE

BP15  
6 Impasse de la Fontaine  
08260 MAUBERT-FONTAINE  
Président : Miguel LEROY

Tél. Standard : 03.24.26.13.31  
Email général : [contact@ardennesthierache.fr](mailto:contact@ardennesthierache.fr)

Tél. direct SPANC : 03.24.29.85.70  
Email : [assainissement@ardennesthierache.fr](mailto:assainissement@ardennesthierache.fr)

## Informations générales

Date du contrôle		<b>Date de la demande</b>		<b>Date de la demande de permis de construire</b> (s'il y a)
Habitation	<i>Adresse</i>			
	<i>Code postal</i>			
	<i>Commune</i>			
	<b>Référence cadastrale</b>			
Propriétaire	<i>Nom, prénom</i>			
	<i>Adresse</i> <small>(Si différente de celle de l'habitation)</small>			
	<i>Code postal</i>			
	<i>Commune</i>			
	<b>Téléphone et email</b>			
Occupant de l'immeuble <small>(si différent du propriétaire)</small>	<i>Nom, prénom</i>			
	<i>Téléphone</i>			
Service de Contrôle  <b>SPANC</b>	<i>Adresse</i>	<b>BP 15 - 6 Impasse de la Fontaine</b>		
	<i>Code postal</i>	<b>08260</b>		
	<i>Commune</i>	<b>MAUBERT-FONTAINE</b>		
	<i>Téléphone</i> <i>Email</i>	<b>03 24 26 13 31 ou 03 24 29 85 70 ou 06 46 05 00 59</b> <b><a href="mailto:assainissement@ardennesthierache.fr">assainissement@ardennesthierache.fr</a></b>		

## Pièces à fournir par le propriétaire

Un plan de situation de la parcelle

Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, selon les prescriptions de la page 5

Un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé (cf. page 5)

Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :

- Une étude de sol est recommandée permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte :
  - sondages à la tarière,
  - test(s) de perméabilité,
  - tranchées ou horizon pédologique
- Une étude des contraintes à la parcelle (superficie disponible, pente, ...)
- Description et dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation)

Le présent formulaire dûment complété et signé (7 pages)

Partie réservée  
au contrôleur

## Nature du Projet

- Construction neuve     Réhabilitation de l'existant

Partie réservée au contrôleur

## Réalisation du projet

- Nom et adresse du concepteur :  
Tél. :
- Nom et Adresse de l'installateur prévu :  
Tél. :

Mode d'emploi pour le contrôleur :

- Prendre connaissance de la totalité du dossier avant de remplir la partie réservée au contrôleur
- Cocher la réponse adéquate
- Considérer que toute réponse dans la colonne de droite entraîne un avis défavorable pour le projet

## Caractéristiques de l'habitation

Résidence :  principale     secondaire  
 Autre :

Nombre de pièces principales (PP) \* :

dont Nombre de Chambres :

\* : Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc...)

## Etudes réalisées sur le terrain

- Une étude de définition de la filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ?  OUI  NON  
*Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.*
- Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?  OUI  NON  
*Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.*

- Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?  OUI  NON
- Si non, la connaissance du sol est-elle suffisante pour contrôler le projet ?*  OUI  NON

## Caractéristiques du terrain et de son environnement

- Superficie totale de la parcelle :            m2
- Superficie disponible pour l'assainissement :            m2
- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  OUI  NON

- La superficie disponible est-elle suffisante pour le dispositif ?  OUI  NON

- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :  
 Faible <5%    Moyenne entre 5 et 10%    Forte >10%

- **Terrain inondable ?**    OUI    NON    Ne sait pas

Nappe d'eau présente à moins d'1 m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) ?  
 OUI    NON

*si oui, une dalle d'amarrage peut-être nécessaire.*

- **Appréciation de la nature du sol** (à préciser en cas d'absence d'étude de sol)  
 à dominante argileuse    à dominante sableuse  
 à dominante limoneuse

**Présence roche à moins d'1 mètre** de la surface du sol ?  
 OUI    NON

**Autres informations** nécessaires à l'examen du projet :  
 .....  
 .....

- Présence d'un captage (puits ou forage) sur le terrain ?  
 OUI    NON
- Est-il destiné à la consommation humaine ?  
 OUI    NON  
*Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :            m*

- Présence d'un captage (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ?    OUI    NON    Ne sait pas
- Est-il destiné à la consommation humaine ?  
 OUI    NON    Ne sait pas  
*Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :            m*

- **Destination des eaux pluviales**  
 rejet en surface (fossé, caniveaux, ...)  
 infiltration sur la parcelle  
 rétention (cuve, mare...)  
 autre, préciser :

**RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.**

- La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ?             OUI             NON
- Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la définition du périmètre de protection ?             OUI             NON
- Respect d'une distance minimale de 35 m ? (Arrêté du 6 mai 1996 sur les prescriptions techniques)             OUI             NON
  
- Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ?             OUI             NON

## LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- l'habitation
- la sortie eaux usées de l'habitation
- le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- le traitement (épandage, filtre, ...)
- le cas échéant, le rejet eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...)
- les voies de passage de véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossé, mare, etc.
- le système d'évacuation des eaux de pluie

Joindre le plan de masse à votre demande

### Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500

Joindre à votre demande le plan en coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

#### Partie réservée au contrôleur

- Le plan de masse est-il fourni ?  OUI  NON  
*Si oui, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?*  OUI  NON

- Le plan en coupe est-il fourni ?  OUI  NON  
*Si non, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?*  OUI  NON
- L'écoulement correct des effluents d'amont en aval est-il assuré ?  OUI  NON

## DEFINITION DE LA FILIERE

### Le dispositif de pré traitement des eaux usées

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées séparément ?  OUI  NON
- Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique ? :  $m^3$
- ou**
- Volume Fosse chimique, Fosse d'Accumulation :  $m^3$

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :

- Fosse : Une ventilation est elle prévue ? :  OUI  NON
- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? :  OUI  NON
- Présence Toilettes sèches ?  OUI  NON
- Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ?  OUI  NON  
*Si oui, volume :*
- Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?  OUI  NON.
- Est-il prévu un bac à graisse ? :  OUI  NON  
*conseillé si Fosse toutes eaux à plus de 10 m*  
*Si oui, volume :*
- Est-il prévu d'immobiliser la fosse ou filière agréée par une dalle d'amarrage ?  OUI  NON
- Est-il prévu de protéger la fosse ou filière agréée par une dalle de répartition ?  OUI  NON.

- Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères  OUI  NON
- Le volume du prétraitement est-il suffisant ?  OUI  NON  
*Si non, volume suggéré :  $m^3$*
- L'implantation de la fosse est-elle cohérente avec l'accès ?  OUI  NON
- Une ventilation est-elle prévue ?  OUI  NON
- Le positionnement de la ventilation est-il correct (entrée d'air amont prétraitement, raccordement aval fosse, sortie au-dessus des locaux habités ?  OUI  NON
- Le volume du préfiltre est-il adapté ?  OUI  NON
- Un bac à graisse est-il souhaitable ?  OUI  NON
- Le volume du bac est-il adapté ?  OUI  NON
- Si présence de nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue ?  OUI  NON
- Si fosse enfouie sous zone de circulation, une dalle de répartition est-elle prévue ?  OUI  NON

## Le dispositif de traitement des eaux usées – filière traditionnelle

- tranchées d'épandage à faible profondeur
- lit d'épandage
- lit filtrant non drainé à flux vertical
- terre d'infiltration
- lit filtrant drainé à flux horizontal
- lit filtrant drainé à flux vertical

### Si tranchées d'épandage :

- nombre de tranchées :
- longueur d'une tranchée :                    m
- profondeur d'une tranchée :                    m

Si Lit filtrant : dimensions (L, l) : .....

## Si autres dispositifs : filières agréées

Dénomination commerciale/Titulaire Agrément : .....

.....

.....

Modèle :

N° d'Agrément :

Capacité de Traitement (en Equivalents-Habitants) : ..... EH

### Dispositifs annexes éventuels :

- Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant)  
Volume de bâchée :                    L
- Pompe ou système de relevage**  
Volume du poste :                    L
- Usage :  Eaux brutes     Eaux prétraitées     Eaux traitées

Distance minimale :

- par rapport à l'habitation :                    m
- par rapport à la limite de parcelle :                    m
- par rapport aux arbres :                    m

## L'évacuation des effluents (dispositifs drainés)

- Quel est le lieu prévu pour le rejet (réseau pluvial, fossé, cours d'eau, puits d'infiltration, ...) ?
  
- Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) :  
Si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?  OUI  NON  
**Si oui, la joindre à votre demande**
  
- Rejet par puits d'infiltration :  
Possédez-vous une dérogation communale ?  
 OUI  NON  
**Si oui, la joindre à votre demande**  
**Attention :** les puits d'infiltration ne sont généralement pas autorisés pour les filières compactes - voir agrément du dispositif

## Partie réservée au contrôleur

- La filière prévue est-elle autorisée dans la zone ?                     OUI     NON
- Le dispositif est-il adapté aux contraintes de sol (perméabilité, nappe, pente...) ?                     OUI     NON  
*Préciser :*
  
- Longueur d'une tranchée > 30 m ?                     OUI     NON
- Le dimensionnement est-il adapté au logement ?                     OUI     NON
  
- Filière réglementaire ?                     OUI     NON
  
- Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?                     OUI     NON
  
- Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?                     OUI     NON
  
- Distance / habitation > 5m (système Tt) ?                     OUI     NON
- Distance / limite parcelle > 3m ?                     OUI     NON
- Distance / végétation > 3 m ?                     OUI     NON

- Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone ?                     OUI     NON
- Le lieu de rejet nécessite-t-il :  
- une autorisation du propriétaire ?                     OUI     NON  
- une dérogation communale ?                     OUI     NON
  
- Rejet en milieu superficiel :  
**Si une autorisation est nécessaire, le pétitionnaire la possède-t-il ?**                     OUI     NON
  
- Rejet par puits d'infiltration :  
Existe-t-il une dérogation communale sur la zone ?                     OUI     NON  
**Si non, le particulier a-t-il fourni une dérogation ?**                     OUI     NON

## ENGAGEMENTS du PROPRIETAIRE

**Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.**

**En outre, il s'engage :**

- **à informer le SPANC de toute modification de son projet,**
- **à réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable sur le projet**  
*nous vous recommandons de faire appel à une entreprise spécialisée ayant souscrit une assurance décennale couvrant les travaux d'assainissement non collectif (en cas de doute, exiger une copie de l'attestation d'assurance),*
- **conformément au projet accepté, à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité**  
*dès le début des travaux, prenez soin d'informer le SPANC afin de convenir d'un rendez-vous avec le technicien pour effectuer le contrôle de conformité « tranchées ouvertes »,*
- **à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,**
- **à s'acquitter des redevances relatives au contrôle de conception et de réalisation**

Date et Signature du propriétaire :